



Mairie de Sadroc

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Présents : S.BRUXELLES – E.VIGNAL – J.LABROUSSE — S.MOUNIER – S.CRAMIER – A.DA COSTA – F.ETCHART – D.FOUCAUD – A.MARCOU — G.RISACHER – E.ROUQUIER - S.VIDALIE

Absents : C.PEJOINE - V.MOUNIER - G.VERLHAC

A. DA COSTA a été élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal, lecture et approbation des délibérations précédentes.

COMPTE RENDU DE REUNIONS

Eliette Vignal dresse le bilan du **conseil d'école** de fin d'année qui s'est tenu à St Bonnet le 23 juin dernier. Ont été présentées : l'organisation et la répartition des classes : effectif de 173 élèves pour le RPI.

Une **réunion de préparation de la rentrée** s'est tenue le 1^{er} juillet dernier en présence de M. le Maire, Eliette Vignal et les enseignants en poste sur Sadroc. Travaux divers à prévoir pour l'année : vérification de l'alarme incendie et plan d'évacuation à mettre à jour suite aux modifications du bâtiment, porte-manteau à changer, reprise de peinture, installation de barrières de protection au sol pour éviter les chocs des bureaux contre les vitres dans la nouvelle classe, dalles plafond à changer, rideaux à laver, réagencement des tableaux dans les différentes classes, interphone à mettre en place. Demande d'autorisation auprès de l'inspection académique pour la rotation des classes lors du déjeuner, proposition d'une organisation à trois services pour la restauration des 88 enfants.

Une **réunion de préparation de la rentrée** s'est tenue le 7^{er} juillet dernier en présence de M. le Maire, Eliette Vignal, Corinne Péjoine et les agents communaux en charge de l'école : réflexion est portée sur la constitution et validation des menus en commun avec le conseil municipal et les parents d'élèves, contrat avec des fournisseurs locaux. Améliorer et sécuriser les accès de stockage de la cantine au niveau de l'escalier de la cave, création d'une dalle pour les congélateurs. Optimiser la cuisine avec des rangements supplémentaires, achats de couverts, assiettes, couteau électrique, blouses, machine à laver -sèche-linge. Mise en place d'un tableau d'affichage pour les menus. Installation des containers poubelles dans appentis fermé. Sécurisation de la cour d'école sur l'arrière du bâtiment. La garderie aura lieu à l'essai dans la 4^{ième} classe avec l'accord de l'enseignante, horaires 7h30 le matin et 19h le soir au plus tard. Sauf le Mercredi matin où elle aura lieu au centre aéré de St Bonnet.

Jacques Labrousse donne le bilan de la **commission bâtiments** qui s'est déroulée le 5 juillet :

- Eglise : nettoyage, reprise du crépi et des joints, lucarne à refixer ;
- Grange en face du foyer : contrôler la toiture, sol en terre battue (dalle à réaliser) ;
- Aire de stationnement camping-cars : nettoyage du talus, remplacement du grillage, rajouter un isolant en caoutchouc au niveau de la plaque métallique pour limiter le bruit suite passage des véhicules.
- Grange de Guéréna : fissures importantes façade nord, plancher à revoir, local cantonnier non adapté avec besoin de création de vestiaires, sanitaires, douche à envisager
- Grange Cessac : actuellement utilisée comme stockage pour l'école. En réflexion pour réaffecter cet espace de stockage aux cantonniers et libérer la grange Guéréna dont le plancher est en souffrance ainsi que les murs du bâtiment.
- Local Ado, bâtiment communal, mis à disposition par l'agglomération de Brive suite financement des rénovations pour les activités des adolescents. Local non utilisé, nettoyage à prévoir.

- Ecole : sanitaires à l'extérieur, bâtiment en tôle dans la cour à reprendre, présence d'humidité au niveau de la cave, local extérieur dans la cour à repenser pour le stockage des containers poubelles. Placards de la cuisine à changer pour de l'inox, devis en cours pour la réalisation d'une dalle et changement de l'escalier existant avec marches antidérapantes pour accéder à la cave côté garderie.

Le conseil municipal souhaite prioritairement mener une réflexion sur l'aménagement de la grange des cantonniers et du bâtiment de l'école.

M. le Maire relate les débats de la réunion organisée par les services de l'Etat à l'hôtel préfectoral le 9 juillet dernier.

ACTIVITES DIVERSES

Pose d'un banc au boulodrome, changement de la vitre cassée de l'école prise en charge par l'assurance, buse au niveau de l'étang débouchée, aménagement et agencement des classes d'école, distribution du bulletin municipal réalisée par les conseillers municipaux, destruction de nid de frelon à l'étang.

Les travaux de voirie confiés à Eurovia débuteront en Semaine 31.

M. le Maire donne le bilan de fonctionnement de l'agence postale qui se positionne très favorablement par rapport aux agences des communes environnantes.

Organisation des services municipaux pour les congés d'été :

- Un remplacement aura lieu à l'agence postale durant les trois dernières semaines de juillet.
- Les employés communaux en charge de la voirie seront en congés par rotation pour les congés d'été.

Le conseil municipal examine un devis pour maintenance de l'élévateur de la salle des fêtes pour un montant de 3319,85€ TTC. Proposition de remplacement de pièces d'usure tous les 5 ans par l'entreprise en charge de la maintenance. Ces dernières sont encore couvertes par la garantie décennale jusqu'en 2026.

Aurélie MARCOU représentera également la commune sur la délégation à l'Instance gérontologie.

Le nouveau défibrillateur sera posé dans le hall d'entrée de la salle des fêtes. Une inauguration en présence de Groupama, de son représentant local et des présidents d'association sera réalisée en septembre. Une présentation de l'utilisation de ce défibrillateur sera faite à cette occasion.

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal a délibéré favorablement et à l'unanimité aux décisions suivantes :

- Validation du devis de la SARL Dias Frédéric, La Croix, Sadroc, pour l'empierrement et le dallage béton des deux caves de l'école pour un montant de 3840 € HT, et ce afin d'assainir les deux caves de l'école.
- Commission de contrôle des listes électorales : Membres Elus pour représenter la commune : Gérard RISACHER et suppléante Sylvie CRAMIER.
- Commission appel d'offres, ajout de 3 suppléants : Sylvie CRAMIER, Gérard RISACHER et Aurélie MARCOU.
- Achat de 4 chaises supplémentaires pour l'école en T5 en remplacement de 4 chaises livrées T4 pour un montant de 175,45 € HT.
- Modification du tableau du personnel avec l'ajout d'un poste d'Adjoint technique principal de deuxième classe pour satisfaire à l'avancement de M. Banne Dominique.
- Le conseil municipal accepte le don du dernier président de l'Association Soleil d'automne, animation 3^{ième} âge, qui fait don à la commune de Sadroc des sommes encore présentes sur ses comptes pour un montant de 3661€.
- Révision des Tarifs de la cantine : augmentation de 5cts pour le repas des enfants et de 10cts pour celui des adultes (2,65 € à 2,70 € pour les enfants et 4,9 0€ à 5 € pour les adultes).

- Tarif Garderie : participation de 1€/jr/enfant et 0,5€ à partir du 3^{ième}, garderie gratuite le matin.

QUESTIONS DIVERSES

Frédéric Etchart demande à ce que soient examinés deux problèmes d'écoulement d'eau sur la route de Bergeal lors de la venue de l'entreprise Eurovia pour les travaux de voirie. M. le Maire verra directement sur place avec le chef de chantier au moment de la réalisation des travaux.

- Frédéric Etchart et Delphine Foucaud rappellent la tenue du Cluedo et le besoin de bénévoles pour animer le jeu qui aura lieu le 1^{er} Aout à 16h dans le bourg de Sadroc.

- Eric Rouquier signale l'effacement de la peinture au niveau des cédez le passage, lotissement des Faures. M. le Maire chargera les employés municipaux de refaire ce marquage au plus tôt.

- Aurélie Marcou signale que suite aux constructions de maisons route de Labrousse il y a des passages réguliers de camions, qui risquent d'endommager les travaux de voirie réalisés cette année. M. le Maire rappelle que la programmation est annuelle et ne peut être reportée en vue d'attendre la fin de la réalisation des travaux.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Vendredi 18 Septembre à 20h30.

La séance est levée à minuit.